

Première édition
2006-07-01

Version corrigée
2006-11-01

**Véhicules routiers — Réduction du risque
de mauvaise utilisation des systèmes
de retenue pour enfants —**

Partie 1:
Formulaires pour les études *in situ*

iTeh STANDARD PREVIEW

Road vehicles — Reduction of misuse risk of child restraint systems —

(standards.iteh.ai)
Part 1: Forms for field studies

[ISO 13215-1:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006>



Numéro de référence
ISO 13215-1:2006(F)

© ISO 2006

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 13215-1:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006>

© ISO 2006

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Termes et définitions	1
3 Instructions	1
3.1 Généralités	1
3.2 Recommandations concernant la réalisation de l'étude <i>in situ</i>	2
4 Instructions pour remplir les formulaires	2
5 Évaluation des résultats	3
6 Cas d'évaluation	3
7 Documents électroniques associés	3
Annexe A (informative) Exemples de formulaires de collecte et de comptes rendus	4
Bibliographie	12

ITeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 13215-1:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 13215-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, sous-comité SC 12, *Systèmes de protection en sécurité passive*.

L'ISO 13215 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Véhicules routiers — Réduction du risque de mauvaise utilisation des systèmes de retenue pour enfants*:

- *Partie 1: Formulaires pour les études in situ*
- *Partie 2: Exigences et méthodes d'essais pour une installation correcte (méthode par panel)*
- *Partie 3: Prédiction et évaluation des mauvaises utilisations par MMEA (analyse des modes de mauvaise utilisation et de leurs effets)*

Dans cette version corrigée, les en-têtes à chaque page et l'URL à l'Article 7 ont été mis à jour.

Introduction

L'existence ou non d'une protection suffisante pour un enfant dans une voiture lors d'un accident dépend non seulement de la capacité du système de retenue pour enfants à assurer cette protection mais aussi de la bonne installation de ce système et d'une utilisation ultérieure correcte. On sait aujourd'hui que certaines configurations de mauvaise utilisation et certains problèmes d'interface peuvent avoir de graves conséquences pour les enfants passagers des voitures lors des accidents de voiture.

Une bonne compréhension du type des utilisations incorrectes et de leur fréquence revêt donc une grande importance pour la conception des systèmes de retenue pour enfants et de leur mode d'emploi, pour le véhicule dans lequel ces systèmes sont utilisés, pour les programmes de formation et de prêt, ainsi que pour la législation.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 13215-1:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 13215-1:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006>

Véhicules routiers — Réduction du risque de mauvaise utilisation des systèmes de retenue pour enfants —

Partie 1: Formulaires pour les études *in situ*

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 13215 spécifie une méthodologie de base, incluant des échantillons de formulaires, pour la collecte de données concernant la mauvaise utilisation de systèmes de retenue pour enfants dans les études *in situ*. L'objet de l'utilisation de formulaires normalisés est de proposer un outil de quantification de la mauvaise utilisation s'appuyant sur des paramètres courants de mauvaise utilisation et de faciliter l'échange de données entre les différentes parties, simplifiant ainsi la mise à disposition des résultats pour analyse. L'utilisation des échantillons de formulaires fournis permettra de mettre en évidence certaines configurations majeures de mauvaises utilisations pour plusieurs groupes distincts de systèmes de retenue pour enfants.

NOTE L'utilisation de l'ISO 13215-2 et de l'ISO 13215-3 permettra une évaluation plus approfondie du risque de mauvaise utilisation d'un système spécifique de retenue pour enfants.

2 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

2.1

système de retenue pour enfants SRE

tout dispositif amovible ou intégré conçu pour assurer à des enfants, occupants d'un véhicule, une retenue homologuée

NOTE Les SRE comprennent diverses catégories telles que les lits auto, les retenues pour bébés, les sièges pour tout petits (face ou dos à la route), les rehausseurs simples et les rehausseurs avec dossier. Des combinaisons de produits peuvent couvrir deux catégories ou plus de ces produits.

2.2

mauvaise utilisation de systèmes de retenue pour enfants

tout écart par rapport à l'application et à l'utilisation prévues susceptible de réduire les performances du système de retenue pour enfants en termes de protection

3 Instructions

3.1 Généralités

Les formulaires (voir Annexe A) comprennent deux formulaires d'informations générales et cinq formulaires concernant des exemples d'application à des types courants de SRE. Les différents formulaires ont la même disposition générale. Les plages caractéristiques de poids des enfants sont données à titre indicatif.

NOTE Les formulaires présentés sont des exemples correspondant à des types courants de SRE. Il est possible que ces formulaires ne couvrent pas en totalité les besoins correspondant à un SRE type, mais ils pourront servir de support dans l'élaboration de formulaires plus spécifiques. En général, l'intention principale est de proposer toutes les variables nécessaires à l'étude in situ d'un SRE en matière de mauvaises utilisations, et de faciliter l'évaluation et la comparaison de l'utilisation incorrecte des systèmes de retenue pour enfants pour différents marchés.

3.2 Recommandations concernant la réalisation de l'étude *in situ*

3.2.1 Il convient que les observations soient faites par des personnes expérimentées, ayant la capacité de distinguer une installation correcte d'une installation incorrecte pour chacun des types et modèles de SRE.

3.2.2 Il convient que les observations soient faites dans des endroits appropriés et choisis, par exemple des parcs de stationnement, des centres commerciaux, des relais routiers, des zoos.

3.2.3 Il convient de préférence que les observations soient faites à la fois en zone urbaine (courtes distances de conduite) et en zone rurale (conduite sur des distances plus longues).

NOTE En complément à 3.2.1 à 3.2.3, il est supposé que les observations sont faites dans un cadre sûr et moral conformément aux instructions et aux lignes directrices de l'organisation réalisant l'étude.

4 Instructions pour remplir les formulaires

Les formulaires (voir Annexe A) doivent être remplis comme suit:

- Place assise dans le véhicule: inscrire le code à deux chiffres de la place assise occupée par le système de retenue pour enfant selon la figure.
- Paramètres d'installation (formulaires C à G):
 - en cas d'utilisation correcte: inscrire une marque de pointage (par exemple un «X» ou un «0») dans la première case (cadre en gras),
 - en cas de mauvaise utilisation: inscrire une marque de pointage (pas un «0») dans la case du mode de mauvaise utilisation correspondant. Si le mode de mauvaise utilisation peut être quantifié par l'observateur, une note d'erreur entre 2 et 10 (voir phrase suivante) peut être inscrite directement dans la case appropriée.

Il convient que chaque mode distinct de mauvaise utilisation soit jugé par une note d'erreur distincte (valeur pondérée entre 2 et 10). Il convient que la valeur de chaque note d'erreur soit fondée sur la probabilité et la sévérité potentielle des blessures causées par l'utilisation incorrecte de cet aspect particulier. Des erreurs mineures reçoivent la note «2»; plus l'erreur est grave, plus la note est élevée (jusqu'à «10» inclus). Pour une utilisation correcte, la note «d'erreur» est toujours «0».

L'appréciation des notes d'erreur peut intervenir soit au moment du contrôle des installations de retenue, soit plus tard.

5 Évaluation des résultats

La note totale d'un SRE dans une étude *in situ* s'obtient en faisant la somme des notes d'erreur des différents aspects. Des notes totales nettement supérieures à 10 sont possibles.

L'échelle utilisée pour traduire cette note totale en évaluation finale peut être divisée en quatre catégories:

- 0 point: utilisation correcte;
- 2 à 4 points: mauvaise utilisation légère, acceptable;
- 5 à 9 points: mauvaise utilisation grave;
- ≥ 10 points: mauvaise utilisation très grave.

6 Cas d'évaluation

- 6.1** Tous les aspects sont corrects, la note totale est «0». Évaluation: utilisation correcte.
- 6.2** Un seul ou deux aspects de sévérité mineure (valeur «2») sont incorrects, la note totale est «2» ou «4»
Évaluation: mauvaise utilisation légère, acceptable.
- 6.3** Trois erreurs mineures ou plus sont détectées; la note totale sera supérieure à «4» mais inférieure à «10». Évaluation: mauvaise utilisation grave.
- 6.4** Une ou plusieurs erreurs très graves sont constatées, la note totale est de «10» ou plus. Évaluation: mauvaise utilisation très grave.

7 Documents électroniques associés

Pour souligner la valeur et l'applicabilité de la présente partie de l'ISO 13215, les formulaires de l'Annexe A sont fournis au format révisable (MS Excel).

Ces formulaires sont placés sur le site web de maintenance des normes ISO et peuvent être obtenus à l'adresse suivante: <http://standards.iso.org/iso/13215/-1>.

Annexe A (informative)

Exemples de formulaires de collecte et de comptes rendus

Les formulaires ci-dessous sont présentés dans les pages suivantes.

Formulaires d'informations générales:

Formulaire A: Informations générales

Formulaire B: Informations générales — Questions pour tous les occupants

Formulaires spécifiques d'évaluation des retenues pour enfants:

Formulaire C: Lits nacelles ou lits auto (jusqu'à 10 kg)

Formulaire D: Retenues pour bébés (jusqu'à 13 kg)

Formulaire E: Sièges pour bébés ou enfants dos à la route ou face à la route (jusqu'à 25 kg)

Formulaire F: Sièges de sécurité pour enfants avec harnais ou combinaisons harnais/bouclier (9 kg à 25 kg)

Formulaire G: Rehausseurs simples/avec dossier, boucliers sans dossier (15 kg à 36 kg)

[ISO 13215-1:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/49d725bb-80a5-4f3a-a664-c3b84ba0c05a/iso-13215-1-2006>

